

TRS 3450 POLITIQUES SOCIALES ET PERSONNES DÉPENDANTES

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom Robert Pellan
 Local aucun
 Téléphone aucun
 Disponibilités Voir tableau ci-dessous

Lundi		Mercredi		Vendredi
Disponibilité de l'enseignant pour discussion face à face de 1100h a 1300h. Discussion individuelle par Zoom ou Face Time 45 min max par étudiant.e		Disponibilité de l'enseignant pour discussion face à face de 1100h a 1300h. Discussion individuelle par Zoom ou Face Time 45 min max par étudiant.e		Disponibilité de l'enseignant pour discussion face à face de 1100h a 1300h. Discussion individuelle par Zoom ou Face Time 45 min max par étudiant.e
L'étudiant.e doit prendre rendez vous par courriel		L'étudiant.e doit prendre rendez vous par courriel		L'étudiant.e doit prendre rendez vous par courriel

Courriel
 Adresse ZOOM
 Moyen de communiquer :

pellan.robert@uqam.ca
<https://uqam.zoom.us/j/93458372835>
 Utiliser toujours le courriel UQAM

DESCRIPTION DU COURS

Étude des politiques sociales qui touchent les personnes dépendantes - les personnes handicapées, les personnes psychiatisées, les personnes âgées en perte d'autonomie, etc. - en particulier, les politiques de désinstitutionalisation, de maintien à domicile, d'insertion ou de participation sociale. Contexte sociohistorique de la transformation de l'État-providence et examen des rôles et responsabilités incombant respectivement à l'État, aux familles, aux communautés et au secteur

privé. Examen de l'impact des politiques sur les personnes dépendantes elles-mêmes, sur les familles (sur les femmes notamment) et sur le personnel d'intervention.

Objectif général

Se familiariser avec des politiques sociales « clientèles » dans le contexte d'un renouvellement de l'État-providence

Objectifs d'apprentissage

- Couvrir quatre grandes « familles » de politiques sociales : les personnes handicapées, les personnes sans-emploi, les personnes âgées et les jeunes tout en abordant la question du logement social en toute fin du cours
- Acquérir des connaissances sur les finalités, les ressources et l'organisation des services relatives à ces politiques
 - Contenus et évolution des politiques;
 - Impacts des politiques sur les bénéficiaires et les fournisseurs
 - Enjeux contemporains relatifs à la mise en œuvre des politiques
- Être capable d'analyser les positions des différents acteurs sociaux et d'en faire une lecture critique.

DÉMARCHE DU COURS

Ce cours commence par une séance introductive portant sur l'élaboration des politiques publiques, plus particulièrement les politiques sociales et leur évolution vers le ciblage, la prise en charge ou le traitement de clientèles ou catégories de populations définies. Par la suite un regard sur le développement du modèle Québécois de politiques sociales incluant la naissance et le déclin de l'état providence.

Essentiellement ce cours est composé de quatre blocs thématiques :

- 1) l'introduction :
- 2) les politiques sociales touchant les personnes handicapées,
- 3) les sans-emploi,
- 4) le logement social et le soutien à domicile.

Chacun de ces blocs traitera des contenus des politiques actuelles, des services de soutien (personnel ou collectif) et de l'aide financière - le cas échéant - ainsi que des enjeux actuels tels que l'organisation des services et le nouveau partage des responsabilités entre acteurs sociaux (État, tiers secteur, familles, secteur privé).

Les cours prendront la forme d'exposés magistraux d'une durée maximale de 90 minutes et seront disponibles en rediffusion car enregistrés. Il y aura aussi présentation de quelques vidéos illustrant la matière.

Les 90 minutes restantes seront utilisées par les étudiant.es pour faire leur travaux de la semaine. En effet, chaque semaine, l'étudiant(e) est appelé(e) à lire et à résumer les textes obligatoires (identifiés dans le déroulement de la session) qui se rapportent à chacun des cours

Il est essentiel d'actualiser dès la 1ere semaine **vos adresses courriel UQAM** car ce sera le moyen privilégié de communiquer. N'UTILISEZ PAS d'autres adresses email (hot mail, gmail ou autre) car le serveur de l'UQAM les bloque parfois .

Le matériel pédagogique de base est constitué de :

- **Un recueil de textes** disponible à la Coop Les politiques sociales et les personnes dépendantes TRS 3450 par 3 auteurs : Jean Proulx, Geneviève Shields, Marie Noëlle Ducharme. **Tous les textes identifiés suivants sont à lecture obligatoire :**

Texte 1

Texte 2

Texte 3

Texte 6

Texte 7

Texte 8

Texte 10

Texte 14

Texte 15

- **Le bulletin SSQ sur les lois sociales** sera mis sur MOODLE
- **Plusieurs textes de référence sur Moodle dont quelques-uns obligatoires à lire (Le modèle Québécois, Empowerment en travail social, 3 modeles Esping Anderson)**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En synthèse :

Item	N	Pondération	Échéance
<p>Texte de réflexion</p> <p>Un court texte de 5 pages sur la question du handicap</p> <p>Description ci-dessous</p>	1	10	<p>Date de remises via MOODLE :</p> <p>1 novembre minuit</p>
<p>Travaux en équipe de 4</p> <p>Description ci-dessous</p> <p>Les travaux pourront être réalisés durant la seconde partie du cours ou il est indiqué de les remettre</p>	6	30 soit 5 points chacune	<p>Date de remises via MOODLE :</p> <p>Fiche Soutien du Revenu 19 novembre</p> <p>Fiche Logement 10 décembre</p> <p>Fiche Handicap 22 octobre</p> <p>Plan de service pour une personne vivant un handicap 15 octobre</p> <p>Fiche Famille 26 novembre</p> <p>Fiche Personnes âgées 3 décembre</p>
<p>Journal de bord Après chaque bloc l'étudiant.e devra soumettre une synthèse de ce qu'il ou elle a retenu Cette synthèse ne devra pas dépasser 2 pages Une page concernant les acquis et une page concernant les points a approfondir</p> <p>Description ci-dessous</p>	4	20 soit 5 points chacun	<p>Date de remises via MOODLE :</p> <p>15 octobre minuit</p> <p>5 novembre minuit</p> <p>26 novembre minuit</p> <p>17 décembre minuit</p>
<p>Examen final</p> <p>Description ci-dessous</p>	1	40	17 décembre minuit

Calendrier de remise

Date	Item	Estimé des heures requises de travail personnel ¹	Points
15 octobre minuit	JB bloc 1	5	5
22 octobre minuit	Fiche Handicapé	5*	5
1 novembre minuit	Texte de réflexion	10	10
5 novembre minuit	JB Bloc 2	5	5
12 novembre minuit	Plan de service pour une personne vivant un handicap	3*	5
19 novembre minuit	Fiche Soutien du Revenu	5*	5
26 novembre minuit	JB Bloc 3	5	5
26 novembre minuit	Fiche Famille	5*	5
3 décembre minuit	Fiche Personnes âgées	5*	5
10 décembre minuit	Fiche Logement	5*	5
17 décembre minuit	JB Bloc 4	5	5
17 décembre minuit	Examen final	20 (préparation et passation)	40
	TOTAL	88 heures	100

- Travail en équipe de 4 (voir extrait du règlement 5 a la fin de ce document)
- **NB Pour chaque 24 heures de retard une pénalité de 2 points sera appliquée. Au-delà de 72 heures de retard le travail ne sera pas corrigé et la note sera de**

Procédure pour approbation des modalités d'évaluation :

2020/09/01 : Info sur les modalités, création et ouverture d'un Forum de discussion sur MOODLE et dépôt de la proposition initiale

2020/09/10 : Explication verbale lors du 1^{er} cours

2020/09/10 au 2020/09/17 Discussions sur le forum

2020/09/17 : Proposition amendée

2020/09/16 Ouverture du vote sur MOODLE

2020/09/24 1500h : Fermeture du vote sur Moodle et adoption le 24 lors du cours

¹ Le règlement 5 de UQAM (voir à la fin de ce document) précise que

La Commission peut cependant faire une estimation du travail personnel requis normalement pour un cours et attribuer à ce cours le nombre estimé d'heures de travail qu'il requiert. A titre indicatif, le département en Histoire a statué que **pour chaque heure de cours deux heures de travail** personnel sont requises. (45 heures de cours donne donc 90 heures de travail personnel)

Détails :

Texte de réflexion (10 points)

Un court texte de 5 pages sur la question du handicap

Les étudiant.e.s seront invités a regarder deux vidéos sur l'intégration des personnes vivant un handicap et le travail consistera a développer leur réflexion face a ces vidéos

Les questions suivantes devront être abordées :

Notre perception des personnes vivant un handicap a-t-elle évoluée ?

Notre société atteint-elle les objectifs d'inclusivité contenus dans les différentes législations ?

Si OUI Quelles seraient les améliorations a apporter ?

Si NON Sur quoi vous basez vous pour affirmer cela ?

Quelles sont les conditions essentielles a l'atteinte des objectifs d'inclusivité ?

- Facteurs de succès de intégration
- Paradoxe de la normalisation
- Perception des autres et perception de la personne elle même
- Avons-nous vraiment changé nos perceptions
- Notre perception a-t-elle changé?
- D'ou provient l'inconfort parfois constaté?
- Regard de l'autre et réaction à la différence
- Connaissance de soi et connaissance des enjeux de société

Les critères de correction sont les suivants :

Critères de correction

- Niveau de compréhension et de clarté des définitions, ainsi que des concepts utilisés 35%
- Pertinence des exemples utilisés (cohérence) 35%
- Rigueur et articulation du développement 25%
- Qualité du français (clarté, syntaxe, etc.) 5%

A- A A+ : excellent en tout (R) Pensée rigoureuse, raisonnement cohérent, maîtrise de la matière (C) Suivi complet des directives, utilisation nuancée de la documentation, pas ou peu d'erreurs de contenu, profondeur, originalité (F) Pas de fautes de français, style fluide, présentation très claire.

Travail en équipe de de 4 sur les fiches permet de cumuler 30 points (6 fiches à 5 points chacun donc total possible de 20 points)

5 fiches de travail représentent des vignettes cliniques de situation réelles vécues par des bénéficiaires des politiques sociales. Les étudiant.es sont invité.es à compléter et réfléchir les situations proposées et sur les solution financières et de service qui sont disponibles par l'état.

1 fiche présentera un plan de service pour une personne vivant un handicap

Critères de correction

- Niveau de compréhension et de clarté des définitions, ainsi que des concepts utilisés 35%
- Pertinence des exemples utilisés (cohérence) 35%
- Rigueur et articulation du développement 25%
- Qualité du français (clarté, syntaxe, etc.) 5%

A- A+ : excellent en tout (R) Pensée rigoureuse, raisonnement cohérent, maîtrise de la matière (C) Suivi complet des directives, utilisation nuancée de la documentation, pas ou peu d'erreurs de contenu, profondeur, originalité (F) Pas de fautes de français, style fluide, présentation très claire.

4 Journaux de bord permet de cumuler 20 points (5 points par Journal donc total possible de 20 points)

Un journal de bord pour chaque bloc de connaissances prendra la forme suivante :

Bloc no ____

Ce que je retiens de ce bloc: (1 page maximum)

Ce que j'aimerais approfondir : (1 page maximum)

Examen final en ligne vaut 40 points

L'examen est en deux parties :

Une partie composée de questions demandant de très courtes réponses , ou de vrais ou faux ou de phrases a compléter) Les questions porteront aussi sur les textes a lecture obligatoire et sur le contenu vu en classe

Une seconde partie composée de questions à développement permettant à l'étudiant.e de démontrer son intégration des connaissances générales et plus spécifiques des politiques sociales.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Premier bloc : Introduction aux politiques publiques : Les politiques sociales

Date	Sujet	Consignes , Lecture à faire	Travaux à remettre
2020/09/10 Cours 1	Introduction Présentation du cours Étapes visant l'adoption des modalités d'évaluation Définition des termes de politiques sociales Critères d'évaluation des politiques sociales Habilités techno pour le cours	Activer vos adresses UQAM Porter attention aux aspects techniques présentés en fin de 1 ^{er} cours Prendre connaissance des modalités d'évaluation et les commenter via le Forum sur MOODLE Lecture du texte 1 du recueil Les politiques sociales _Antonia Maioni (1998)	
2020/09/17 Cours 2	Définition et grille d'analyse	Période de vote sur les modalités d'évaluation 17 au 24 septembre Lecture du texte en ligne sur moodle dans TEXTES	

		<p>DE REFERENCE/Grille et Analyse</p> <p>Vaillancourt, Yves (2002). « Interfaces avec l'union sociale canadienne (partie 3) »</p> <p>Et le tableau qui s'y trouve</p>	
<p>2020/09/24</p> <p>Cours 3</p>	<p>Concepts clefs</p> <p>Perspectives historiques</p>	<p>Décision sur entente d'évaluation</p> <p>Lecture du texte en ligne sur moodle dans TEXTES DE REFERENCE/Lectures obligatoires</p> <p>Le modèle Québécois _Vaillancourt 2011</p>	
<p>2020/10/01</p> <p>Cours 4</p>	<p>Naissance de L'Etat Providence</p> <p>Évolution Canada Québec</p> <p>Film Etat providence Quelques notions entourant les politiques sociales et le concept d'État-Providence : définition; sa mise en place, son développement et sa transformation; les modèles d'État-Providence.</p>	<p>Lecture du texte en ligne sur moodle dans TEXTES DE REFERENCE/Lectures obligatoires</p> <p>Esping Anderson : Tableau des 3 modeles Esping Anderson</p>	
<p>2020/10/08</p> <p>Cours 5</p>	<p>Crise de L'Etat Providence</p>	<p>Lecture du texte 6 du recueil</p> <p>Les politiques sociales s'adressant aux personnes ayant des incapacités au Québec : histoire Inventaire et Éléments de bilan par Yves Vaillancourt et autres</p>	

Second bloc : Politiques sociales s'adressant aux personnes handicapées

Date	Sujet	Consignes , Lecture à faire	Travaux à remettre
2020/10/15 Cours 6	Personnes handicapées Introduire la notion de Handicap Poser un regard historique sur le développement des politiques sociales Connaître comment se déploie l'offre de services aux personnes vivant un handicap au Québec ?	Lecture du texte 7 De l'exclusion a la participation démocratique des personnes présentant une déficience intellectuelle par Mireille Tremblay	JB bloc 1
2020/10/22 Cours 7	Constater les convergences et divergences dans les politiques aux personnes vivant un handicap Établir dans quelle mesure les pratiques actuelles favorisent-elles l'intégration et la participation sociales des personnes vivant un handicap (les constats et les défis)?	Lecture du texte 8 Pratiques émergentes en déficience intellectuelle par Gagnier et Lachapelle Lecture du texte 10 Jalons théoriques pour l'examen des politiques sociales touchant les personnes handicapées par Vaillancourt (2003)	Fiche Handicapé
2020/10/29	Semaine de lecture		1 novembre Texte de réflexion
Cours 8 2020/11/05	Approches en intervention Approfondir des façons de faire qui vont permettre l'atteinte des objectifs d'intégration et de normalisation	Lecture du texte en ligne sur moodle dans TEXTES DE REFERENCE/Lectures obligatoires Empowerment en travail social	JB Bloc 2

	Alimenter une réflexion sur un paradoxe important		
--	---	--	--

Troisième bloc : Politiques sociales touchant les sans-emploi

Date	Sujet	Consignes , Lecture à faire	Travaux à remettre
Cours 9 2020/11/12	Assurance emploi	Lecture du texte2 Campeau (2001) «De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi - Conclusion», 303-309.	Remettre le travail sur le plan d'intervention
Cours 10 2020/11/19	Aide sociale	Lire le power point sur l'insertion a emploi Lecture du texte3 Ulysse et Lesemann (2004). « L'évolution du système d'aide ..., ch. 2 », 41-62.	Remettre la fiche sur le soutien du revenu

Quatrième bloc : Politiques jeunesse, soutien à domicile pour les personnes vulnérables et logement social

Date	Sujet	Consignes , Lecture à faire	Travaux a remettre
Cours 11 2020/11/26	LSSSS Politiques Jeunesse		JB Bloc 3 Fiche famille
Cours 12 2020/12/03	Personnes âgées	Lecture Texte 14	Fiche personnes âgées

		<p>La politique de soutien a domicile ..un perpétuel recommencement par Vaillancourt, Aubry et Jetté</p> <p>Lecture Texte 15</p> <p>Chez soi , le premier choix Politique du MSSS 2003</p>	
<p>Cours 13 2020/12/10</p>	<p>Soutien a domicile et Logement social</p>		<p>Fiche logement</p>
<p>17 décembre 2020</p>	<p>Examen final</p>		<p>JB Bloc 4</p> <p>Examen</p>

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

Extrait du règlement des études de premier cycle :

"1.4.1 Crédit

(résolution 2018-A-17825)

Le crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail requise d'une étudiante, d'un étudiant pour atteindre les objectifs particuliers de chacune des activités du programme. Un crédit correspond, selon l'estimation de l'Université, à quarante-cinq heures d'activités d'apprentissage, y compris l'évaluation. (...) Les activités et les cours auxquels est inscrit l'étudiante, l'étudiant comportent habituellement :

a) des heures de présence à l'Université, dans un local d'enseignement

(...)

c) des heures de travail personnel dont le nombre, variable d'une étudiante, d'un étudiant à l'autre, dépend des aptitudes et de la préparation de chacune, chacun." (page 2)

Extrait du règlement 5 :

"e) l'évaluation de l'étudiante, l'étudiant dans un cours utilisant le travail d'équipe doit attester l'atteinte des objectifs du cours par chaque étudiante, étudiant, de sorte que la notation finale demeure individuelle, quelle que soit la forme de production requise par le cours. Toutefois, une partie de l'évaluation et de la notation peut être commune pour les membres d'une équipe; dans ce cas, l'entente d'évaluation devra avoir déterminé les modalités d'attribution d'une partie de la note pour la contribution collective." (page 19)

Politique d'accès aux travaux et examens

Règlement 7.5

« L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant. »

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES TRAVAUX NE SERONT PLUS DISPONIBLES AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL. SI VOUS VOULEZ RÉCUPÉRER VOS TRAVAUX, VOUS DEVEZ JOINDRE UNE ENVELOPPE RETOUR PRÉAFFRANCHIS À VOS TRAVAUX.

Politique concernant les notes pour l'École de Travail social

La note finale est fournie en LETTRE selon la grille ci-dessous

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Politique sur l'utilisation des médias sociaux disponible sur le site web de l'École sous l'onglet *École/Politiques internes*.

En suivant le lien vous accèderez a cette politique

<https://travaissocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/E%CC%81TS-Politique-me%CC%81dias-sociaux-2019-adopte%CC%81e-17-05-2019-corr.pdf>

La commission des études de l'UQAM recommande d'intégrer l'encart sur les infractions de nature académique, celui le harcèlement sexuel ainsi que celui sur l'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat..

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

BIBLIOGRAPHIE

- AUCLAIR, René (2003). *Introduction à la sécurité sociale au Québec*, Presses de l'Université Laval, 176 p.
- BERNIER, Nicole F. (2003). *Le désengagement de l'État providence*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 271 p.
- BOUCHARD, Marie et Marcellin HUDON (dir.) (2008). *Se loger autrement au Québec : le mouvement de l'habitat communautaire, un acteur du développement social et économique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 230 p.
- BOURQUE, Gilles L. (2000). *Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement*, coll. « Pratiques et politiques sociales ». Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 235 pages.
- CAMPEAU, Georges. (2001). *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi. L'histoire du régime canadien et de son détournement*, Montréal, Boréal, 396 p.
- CASTEL, Robert (2009). *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Éditions du Seuil, mars 2009, 458 p.
- CHARPENTIER, Michèle (2002). *Priver ou privatiser la vieillesse ? Entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix*, Québec, PUQ, 206 p.

- DUCHARME, Marie-Noëlle, LALONDE, Luc et Yves VAILLANCOURT (2003), *L'économie sociale au cœur des pratiques novatrices en logement social : l'expérience du Québec*, Cahiers du LAREPPS, no 03-05, Montréal, UQAM.
(http://www.larepps.uqam.ca/cahiers/Liste_des_cahiers.htm)
- DUFOUR, Pascale, BOISMENU, Gérard et Alain NOËL (2003). *L'aide au conditionnel : La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*, Montréal, PUM, 251 p.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta (2008). *Trois leçons sur l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil et de la République des idées, 135 p.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta (1999). *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 310 p.
- GAGNIER, Jean-Pierre et Richard LACHAPPELLE (2002). *Pratiques émergentes en déficience intellectuelle. Participation plurielle et nouveaux rapports*, Sainte-Foy, PUQ, collection Pratiques et politiques sociales et économiques, 284 p.
- GAGNON, Éric et Francine SAILLANT (2000). *De la dépendance et de l'accompagnement. Soins à domicile et liens sociaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 232 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). Rapport du groupe de travail sur le financement du système de santé, Québec, 338 pages
- GUBERMAN, Nancy (2002). « L'analyse différenciée selon les sexes et les politiques québécoises pour les personnes âgées en perte d'autonomie », *Lien social et Politiques*, no 47, printemps 2002, 155-169.
- GUYENNOT, Claudel (1998). *L'insertion. Discours, politiques et pratiques*. Coll. « Logiques sociales ». Paris, L'Harmattan, 221 pages.
- JETTÉ, Christian (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-Providence. Trois décennies de coconstruction des politiques publiques*, Presses de l'Université du Québec, 420 p.
- LAVILLE, Jean-Louis et Marthe NYSSSENS (2001). *Les services sociaux entre associations, État et marché. L'aide aux personnes âgées*, Paris, La Découverte / MAUSS / CRIDA, 288 p.
- MAIONI, Antonia. (1998). « Les politiques sociales », dans *Les politiques publiques canadiennes*, sous la direction de M. Tremblay, Presses de l'Université Laval, 314 p. pp. 111-134.
- MAYER, Robert (1995). « L'évolution des services sociaux, chap. 50 », *Traité des problèmes sociaux*, F. Dumont, S. Langlois, Y. Martin, dir., Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1013-1033
- NOËL, Alain (2003). *Une loi contre la pauvreté : la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Les cahiers du CPDS no 03-01, janvier 2003, 27 p. (téléchargeable sur le site du CPDS.)
- PANET-RAYMOND, Jean, Céline BELLOT et Martin GOYETTE (2003). *Le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. L'évaluation du projet Solidarité Jeunesse*, Rapport présenté au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, 222 pages.
- PRIOU, Johan (2007). *Les nouveaux enjeux des politiques d'action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris, 326 p.
- PROULX, Jean et Lucie DUMAIS (2006). *Rapport synthèse : Portrait des besoins et dynamiques de l'offre de services aux personnes ayant des incapacités dans dix-sept régions du Québec*, Cahiers du LAREPPS, No 06-10, UQAM, 34 p.
(http://www.larepps.uqam.ca/cahiers/Liste_des_cahiers.htm)

- PROULX, Jean, Lucie DUMAIS, Jacques CAILLOUETTE et Yves VAILLANCOURT. (2006). *Les services aux personnes ayant des incapacités au Québec. Rôles des acteurs et dynamiques régionales*, LAREPPS, UQAM, mars, 176 p. .
(http://www.larepps.uqam.ca/cahiers/Liste_des_cahiers.htm)
- SHIELDS, Geneviève (2006). *Dynamiques partenariales dans le champ de la main-d'œuvre (1996-2003) : Le défi d'une nouvelle gouvernance québécoise impliquant les organismes communautaires d'insertion*, Cahiers du LAREPPS, No 06-01, UQAM, 95 p.
(http://www.larepps.uqam.ca/cahiers/Liste_des_cahiers.htm)
- ULYSSE, Pierre-Joseph et Frédéric LESEMANN (2004). *Citoyenneté et pauvreté. Politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*, Québec, PUQ, 307 p.
- VAILLANCOURT, Yves, AUBRY, François et Christian JETTÉ (2003). *L'économie sociale dans les services à domicile*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 341 p.
- VAILLANCOURT, Yves, CAILLOUETTE, Jacques et Lucie DUMAIS (2002). *Les politiques sociales s'adressant aux personnes ayant des incapacités au Québec : Histoire, inventaire et éléments de bilan*, Montréal, LAREPPS / ARUC-ES / UQAM, juillet 2002, 379 p.